

## CHAPITRE PREMIER

Le mois d'octobre de l'an 1525

L'Hyères et la Leysse, revigorées par les pluies de l'automne, fuient dans un murmure rauque vers le royaume de France. Au sud et au nord de la petite plaine, les massifs de la Chartreuse et des Bauges, formés de paliers successifs où les hommes depuis des siècles ont enraciné la vie, perdent leurs sommets dans les nuées d'un ciel redevenu gris. Au milieu, hissé sur un tertre façonné par la main de l'homme, écrasant les demeures de la cité de sa masse sombre et de ses hautes tours, le château ducal rappelle aux bannerets et seigneurs l'allégeance prêtée par leurs aïeux aux princes de Savoie ; sur le rempart, face à la cité, recevant la lumière par de hauts vitraux ouvragés, la Sainte-Chapelle<sup>1</sup>, destinée à abriter le suaire du Christ, donne une éclatante preuve de filiation du pouvoir des Blanches Mains<sup>2</sup> avec le droit divin. Des convois de mulets chargés de marchandises s'égrènent sur les routes qui lient Chambéry au monde, vers Lyon, Grenoble, Turin, Genève et les cantons Suisses. Des pâtures, émaillées de bovins qui y tintinnabulent, grimpent à l'assaut des montagnes où, de vallons en prairies et de prairies en forêts, des vilains courbés sur la terre apportent leur sueur aux nobles familles de Savoie. Le travail sur les domaines en tenures<sup>3</sup> a, depuis la fonte des neiges, occupé leurs journées ; leurs grosses mains calleuses ont fauché l'herbe des prairies pentues, moissonné le seigle et le blé, battu le grain pour le mettre en sac ; leurs enfants ont ramassé les glands et récolté les noix ; les femmes ont replanté les choux, trait les vaches, baraté le lait, moulé les fromages.

Le Rapondu<sup>4</sup> a posé sa faucille. Il s'est accoudé sur une clôture pour regarder l'équipage qui parcourt les terres des Sainte-Croix. Il l'a aperçu au matin sur le chemin de Chambéry, pas plus gros qu'un grain d'orge, s'arrêtant de ferme en ferme, puis l'a vu grandir, découvrant au fil des heures, la charrette tirée par un attelage de bœufs, le comte qui chevauche en tête et les deux cavaliers en armes qui l'escortent.

Il redresse son grand corps, le regard rivé sur la charrette qui se dirige inexorablement vers lui. Passé le temps de la dîme prélevée par le prieur de Lémenc, vient celui du champart<sup>5</sup>, exécrable période où, en quelques semaines, le fruit de son labeur fond comme neige au soleil. Il sait qu'en décomptant la part des semailles, il ne restera qu'une portion congrue à mener au marché de Chambéry. Il en ressent une aigreur qui remonte le long de sa trachée jusqu'à la gorge. Il fait quelques pas pour décriper ses membres raidis et vante à son frère la puissance des bœufs charolais qui gravissent le chemin pentu. Le Tatu<sup>6</sup> hoche la tête, le regard fixé sur les cavaliers revêtus de gambisons tressés<sup>7</sup> ; il connaît le plus âgé, surnommé Sans-pitié depuis la bataille de Pavie ; l'idée qu'il pourrait, pour le plaisir de montrer sa force, brandir l'épée à larges bords pendue à la selle de sa monture, le remplit d'effroi. Les bœufs, accompagnés par des nuées de mouches, marquent le pas devant la ferme au toit pentu ; ils donnent de la queue, balancent leurs grosses têtes décornées et beuglent sourdement. Le régisseur les pousse, à l'aide d'une longue perche jusqu'à la porte de la grange.

---

<sup>1</sup> Construite par le duc Amédée VIII à partir de 1408 elle fut achevée par la duchesse Yolande de France en 1479. Le duc Philibert le Beau y fit, en 1502, transporter le suaire (futur saint suaire de Turin), propriété de la Maison de Savoie depuis 1453.

<sup>2</sup> Nom donné à la Maison de Savoie dont le fondateur serait Humbert aux Blanches Mains (1003 – 1048).

<sup>3</sup> Terres exploitées par des paysans (tenanciers) pour le compte d'un seigneur.

<sup>4</sup> Surnom désignant une personne de grande taille.

<sup>5</sup> Impôt seigneurial fixé de 1/12 à 1/6 de la récolte.

<sup>6</sup> Surnom désignant une personne têtue.

<sup>7</sup> Gambison ou jaque : vêtement matelassé destiné à servir de protection lors d'un combat.

Le comte de Sainte-Croix plante son destrier sous le nez des deux vilains. Il baisse son visage découpé à la serpe et plante son regard sur eux. Le Rapondu, impressionné par le pouvoir de cet homme, sent ses idées s'envoler. Il arc-boute sa volonté pour soutenir le regard acéré qui le toise ; il lutte contre une paralysie de l'esprit qui lui cloue les lèvres.

« C'est le jour du champart ! dit le comte d'une voix rogue et l'année a été bonne.

- Oh ! Non ! Pas si bonne que ça, » répond le vilain en chassant le chat qui encombre sa gorge.

- Ouvre la porte de la grange ! C'est pour aujourd'hui ! Ce n'est pas pour demain, » hurle le régisseur à la face déconfite du vilain.

Les gueux tirent les vantaux du portail. Ils s'effacent pour laisser entrer cet homme dont le gipon de tissu piqué et les chaussures aux semelles épaisses affichent un revenu supérieur à celui des métayers. Le régisseur compte méticuleusement la réserve d'orge et de froment ; il saisit un charbon de bois qu'il tient en sa poche et trace une croix sur les sacs qu'il décide d'emporter. Le Rapondu sent ses poumons se rétrécir, les battements de son cœur subitement s'accélérer. Il reste un moment abasourdi puis s'approche de l'homme en lui disant qu'il s'est trompé. Le régisseur, fait mine de ne pas l'entendre et lui ordonne de porter les sacs à la charrette. Le comte de Sainte-Croix, une main posée sur la fusée de la dague qu'il porte contre le ventre, regarde les deux frères s'exécuter.

« Et de huit ! dit Le Rapondu en portant les mains sur son échine malmenée.

- Il en manque deux, dit le régisseur en le toisant de façon hautaine. Il y a, dans la grange, encore deux sacs que j'ai marqués d'une croix. »

Le vilain questionne son frère du regard ; ce dernier branle négativement la tête avec ardeur et rappelle la coutume qui fixe le champart, chaque année, à un huitième de la récolte. Le régisseur crache au sol et répond d'une voix forte que cette année il en va différemment.

« La règle a changé ! »

Le visage du Tatu s'empourpre, ses poings se serrent, l'ire qui le saisit le fait brusquement sortir de son mutisme ordinaire. Il accuse le régisseur de vol. Il refuse avec virulence de mener les sacs à la charrette. Son frère, plus diplomate, fait observer que le prier a déjà prélevé la dîme et, qu'à ce train là, il ne leur restera bientôt plus rien pour passer l'année, lui et sa famille. Le régisseur tourne la tête vers le comte resté muet face au refus des deux hommes ; il le questionne du regard. Sainte-Croix lève un bras et confirme, par deux doigts tendus, qu'il exige les sacs supplémentaires. Les gueux, soucieux de ne pas inutilement attiser sa colère, branlent négativement la tête sans mot dire. Le comte se tourne vers ses serviteurs. Il lance un ordre. Les deux soudards quittent leurs montures et dégainent leurs dagues. Le régisseur, se posant en intermédiaire avisé, dit d'un ton patelin :

« Allez chercher les sacs. Si vous ne le faites pas, il en cuira à vos chairs. »

Le Rapondu signifie son refus d'obtempérer en branlant à nouveau la tête. Il recule face à l'arme tendue. Il colle son épaule contre celle de son frère, soutient le regard de Sans-pitié qui brille comme celui d'un loup puis dit, avec une énergie qui surprend le soudard :

« Nous ne les porterons pas ! Allez donc, si vous les voulez, les chercher vous-même ! »

Sans-pitié esquisse un rictus qui déforme en ligne serpentine la cicatrice le long de sa joue. Il tourne le bras ; il le lève. Il assène un coup de pommeau sur la mâchoire du vilain qui tombe à la renverse. Le Tatu, effrayé, se penche vers son frère ; il pose une main sur son menton ensanglanté et l'aide à se relever. Le comte lâche un ordre à l'intention de ses gardes.

« Allez prendre les sacs ! »

Les serviteurs rengainent les armes. Ils crachent sur les gueux restés serrés l'un contre l'autre, pénètrent dans la grange et chargent les céréales sur leur dos. Le comte incline sa haute stature vers les deux frères.

« Je vous mettrai au carcan ! »

Les vilains baissent la tête, leur regard balaye le sol. Les soudards enfourchent leurs montures. Le régisseur pousse un grognement sourd et donne de sa longue baguette pour faire repartir les bœufs. Derrière les larmes de rage qui embrument ses yeux, Le Rapondu regarde l'équipage s'éloigner pour mener son sang, sa sueur et sa vie à la grange seigneuriale.